

Amis lecteurs :

Je ne suis pas historien, mais au fil de mes lectures, j'ai recueilli des témoignages, des indices qui précisent l'image fabuleuse de Jeanne d'Arc, ce personnage qui, il y a bientôt six siècles, a peut-être sauvé notre identité nationale.

Jeanne a cru à l'inspiration divine de la mission qu'elle a accomplie avec toute la fougue de sa jeunesse et de sa foi.

Ces quelques pages ne doivent pas faire douter de son élan mystique, mais la rendre à nos yeux plus humaine sans pour autant diminuer son mérite.

A son évocation, on se sent partagé entre l'admiration, la reconnaissance et, j'allais dire, une sorte de tendresse, celle qu'éprouvent tous les peuples pour qui les a tirés d'un mauvais pas et, parfois, s'est sacrifié pour les défendre. Ce mythe du sauveur est présent tout au long de notre histoire, de Vercingétorix à de Gaulle en passant par Jeanne d'Arc.

La légende et l'histoire sont intimement liées, mais avec cependant de sérieuses discordances. En réalité, ce que nous connaissons de Jeanne, c'est une image d'Épinal. Je n'ai pas du tout l'intention de détruire la légende – elle est trop belle – mais seulement porter à votre connaissance des éléments qui permettent de faire la part de l'une et la part de l'autre. Je dis cela pour rassurer les partisans de la version traditionnelle que je rappelle brièvement :

« Une bergère des marches de Lorraine a entendu des voix célestes qui lui ordonnent de quitter Domrémy, d'aller délivrer la ville d'Orléans assiégée par les Anglais, et de conduire le dauphin Charles à Reims où il sera sacré Roi de France suivant la tradition ».

Mission accomplie, comme chacun sait, sauf qu'elle n'a pas eu le temps de bouter tous les Anglais hors de France ni de libérer le duc d'Orléans et qu'elle a péri sur le bûcher, place du Vieux Marché à Rouen, le 30 mai 1431.

Ainsi dit la légende...

*A défaut de convaincre,  
puisse cet essai donner à réfléchir*



# I

## Jeanne, qui es-tu ?

C'est avec beaucoup de prudence et d'humilité que je vous livre ce que m'a suggéré la lecture d'ouvrages qui lui sont consacrés, parmi lesquels :

- Jeanne d'Arc de Jules Michelet – 1853 – Hatier Classiques pour tous 1932.
- Jeanne d'Arc de Régine Pernoud et M.-V. Clin chez Fayard en 1986.
- Jeanne d'Arc de Pierre Marot édité en 1993 par le Conseil Général des Vosges.
- La Conspiration de Jeanne par Michel de Grèce aux éditions XO en 2002.
- Jeanne d'Arc et la France, Le mythe du sauveur par Edouard Balladur chez Fayard en avril 2003.
- Jehanne, de Bernard-Jean Daulon, édition 1995 chez l'auteur.
- Histoire véridique et merveilleuse de la Pucelle d'Orléans par Maurice David-Darnac, en 1965, aux éditions de la Table Ronde.
- Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ? de Jean Grimod, paru en 1952 chez Amiot-Dupont.
- Jeanne d'Arc n'a pas été brûlée de Gérard Pesme paru en 1960 aux éditions Balzac.

- Jeanne d'Arc de Michel Lamy, n° 10765, éditions Pocket en 1999, et
- Jeanne, bergère, princesse ou sorcière de Micheline Peyrebonne, Editions Dualpha en 2004

### **Premier point : son nom**

Dans l'ouvrage que j'ai cité, Régine Pernoud, farouche défenseur de la légende écrit en avant-propos : « Cet ouvrage s'intitule Jeanne d'Arc. Nous aurions préféré l'appeler Jeanne la Pucelle, le seul nom sous lequel ses contemporains l'aient connue » Puisque c'est une traditionaliste qui l'affirme, ça doit être vrai.

D'ailleurs, la carte routière n'indique-t-elle pas Domrémy-la Pucelle ?

Fait surprenant : élevée par les d'Arc à Domrémy, de son vivant elle n'a jamais porté leur nom. Aucun texte de son époque ne mentionne Jeanne d'Arc. C'est la postérité, c'est nous qui l'appelons ainsi.

Non moins surprenant est le manque de curiosité de l'historienne. Elle ne cherche pas d'explication à cette anomalie. Elle ne se demande pas POURQUOI ?

Comme elle n'ignore rien de l'histoire du XVème siècle, faut-il croire qu'à cette question il y a une réponse que pour rien au monde elle ne voudrait révéler ?

Pour assurer le triomphe de la LEGENDE (et nous transporter au royaume du merveilleux auquel nous aspirons volontiers), ses partisans sont tentés parfois d'ignorer (ou d'effacer) ce qui, de près ou de loin, peut faire douter de leurs affirmations.

Comme il est impensable de mettre en doute la vertu d'Isabelle Romée, l'épouse de Jacques d'Arc, dès lors que cette enfant n'a jamais porté le nom de ceux qui l'ont élevée, est-il déraisonnable d'en conclure qu'elle n'était pas de leur famille et qu'on l'avait mise là, en nourrice avec

prière (ou ordre) de l'adopter ? Le même scénario se répètera quatre siècles plus tard avec le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III.

C'était donc Jeanne la Pucelle pour tous ceux qui l'ont connue. Ce qualificatif, à connotation anatomique de nos jours, signifiait à l'époque « la jeune fille », du latin *puella*.

Au procès de Rouen, interrogée sur son nom le 21 février 1431, Jeanne dira ne pas le connaître, mais le 24 mars elle admet : « Je me nomme Darc ou Romée car dans mon pays les enfants portent le nom de leur mère ».

Affirmation bizarre car, à l'époque, la coutume en Barrois n'était pas de porter le nom de sa mère.

Quoi qu'il en soit, aucune pièce de la procédure ne mentionne le nom de d'Arc mais « Jeanne, vulgairement dite la Pucelle ». Aucune de ses amies d'enfance, comme Hauviette ne l'appellera autrement.

Mais pour les initiés elle était Jeanne, la Pucelle d'Orléans comme on disait Charles, duc d'Orléans ou Dauphin, le Bâtard d'Orléans.

Quand on disait la Pucelle d'Orléans, ce n'était pas de la ville d'Orléans qu'il était question, elle n'y était pas née et on l'appelait ainsi bien avant qu'elle ne participât à la libération de cette place forte.

Le Cardinal de Foix nous en fournit la preuve. Revenant de Rome, il rencontre Jacques Gélou, l'Archevêque d'Embrun et lui dit qu'à la cour pontificale on lui a parlé de la « *Puella Aurélianensis* » c'est à dire de la Pucelle d'Orléans et cela, bien avant que Jeanne ne quitte Domrémy.

L'Archevêque d'Embrun rapporte aussitôt ce fait dans une lettre qu'il adresse au dauphin Charles.

La VILLE écartée, il ne reste plus qu'une hypothèse : la FAMILLE d'Orléans, ce qui se confirmera très rapidement par la suite.

Cette révélation n'est pas nouvelle. Au fil des siècles, maints auteurs s'en sont fait l'écho, mais avec peu de succès :

« Balivernes » ont dit les défenseurs de la légende. Et pendant plus de cinq siècles on leur a fait confiance !

La vérité finit cependant par se faire jour, timidement.

En février 2002, Michel de Grèce publie sa « Conjuración de Jeanne » (il ne dit pas d'Arc) assortie de la mention « Roman ».

Sage précaution qui lui permet d'affirmer, sans risque d'être blâmé ou contredit, « que Jeanne n'a rien d'une bergère illettrée et qu'elle est la fille naturelle d'un grand seigneur, qu'elle a appris à lire et à écrire, à dompter les chevaux, à manier l'épée, commander une armée, parce qu'elle avait été choisie pour devenir l'arme secrète de l'Eglise de France en lutte contre la papauté de Rome ».

## **Deuxième point : son âge**

La version officielle s'obstine à la faire naître en 1412. Si c'était vrai, elle ne pouvait évidemment pas être la fille d'un homme décédé en 1407. Et puis, n'a-t-elle pas dit à son procès que son âge était « à ce qu'il me semble, environ 19 ans » ? Effectivement, 1431 – 19, cela fait bien 1412. Il n'en fallait pas plus pour protéger le secret de sa naissance, surtout en ajoutant être née à Domrémy.

Interrogé à la télévision, un éminent historien, académicien de surcroît, rejette cette date de 1407 qui lui était proposée. Ignorait-il donc l'article 8, page 214, du compte-rendu du procès de Rouen ?

Ce document manuscrit déposé à la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale est la copie en latin de la minute originale écrite en français par Manchon.

Là, on reproche à Jeanne d'être allée seule à Neufchâteau en 1428 sans la permission de sa famille (à l'époque, c'était gravissime !) alors qu'elle était à peu près dans sa vingtième année :  $1428 - 20$ , ça fait 1408 ou 1407, la confusion est possible car, à cette époque l'année ne commençait qu'à Pâques. (1)

D'ailleurs selon l'un de ses contemporains, Béroalde de Verville, lorsqu'en mars 1428 Jeanne rencontre le dauphin à Chinon, celui-ci lui demande son âge. Elle répond alors, assez distinctement pour que les proches témoins l'entendent, que son âge se compte par 3 fois 7.

$3 \text{ fois } 7$ , vingt et un, or  $1428 - 21$  ça fait bien 1407.

Isabelle Girardin qui fut sa compagne, née en 1405 ou 6 attribuée à Jeanne le même âge qu'elle.

Et qui plus est, en 1455, lors du procès de réhabilitation, sa camarade d'enfance Hauviette de Sienne affirmera : « Jeanne était plus âgée que moi de 3 ou 4 ans » Or cette Hauviette se déclare âgée de 45 ans en 1455, elle était donc née en 1410.

$1410 - 3$ , ça fait bien encore 1407.

Lors de son procès, Jeanne, elle-même, se trahira dans ses déclarations. Interrogée les 22 et 24 février 1431, elle confirme qu'elle avait bien treize ans lorsque ses voix se sont manifestées pour la première fois. Le 27 du même mois, lorsque les juges évoquent son voyage à Vaucouleurs en 1428, elle dit que ses voix la protégeaient depuis 7 ans.

$13 + 7 = 20 \rightarrow 1428 - 20 = 1408$  (ou fin 1407) (2)

Terminons par un argument juridique :

Il est bien connu que l'accord parfait ne régnait pas toujours entre Jeanne et Jacques d'Arc, son père adoptif.

Quand elle lui annonça son intention de partir en mission, la perspective de la savoir au milieu de la soldatesque horrifia le brave homme qui déclara à ses fils : “Si je pensais que la chose advînt, je vous dirais : Noyez-la et si vous ne le faisiez, je la noierais moi-même”.

Sa colère passée, pour calmer l’ardeur de Jeanne, il crut bien faire de la promettre en mariage. Ce qu’elle refusa tout net. C’était la première fois qu’elle désobéissait à ses parents.

S’estimant lésé, le futur promis l’assigna en justice. En 1427, elle dut se rendre au tribunal de Toul, ville distante de 10 lieues. Elle parcourut donc à cheval 80 de nos kilomètres. Apparemment, elle avait de sérieuses notions d’équitation.

Elle y comparut SEULE. Les archives principales des évêchés de Metz et de Verdun nous disent : c’est seulement à partir de leur vingtième année que les jeunes filles sont “en puissance” et peuvent être appelées en jugement.

(3)

En 1427, Jeanne avait donc au moins vingt ans.

$$1427 - 20 = 1407$$

Ces six preuves paraissent suffisantes pour nous conforter dans la certitude que Jeanne, la Pucelle d’Orléans, est bien née en 1407.

## II

### La grande pitié du Royaume de France

Pour bien comprendre la suite des événements, il faut faire le point sur la situation du Royaume de France au début du 15<sup>e</sup> siècle. Elle est catastrophique.

Et cela dure depuis plus de deux cents ans, depuis 1152. Aliénor d'Aquitaine, reine de France, divorcée du roi Louis VII, se remarie 3 semaines après, avec le roi d'Angleterre Henri Plantagenet (leurs deux tombeaux sont à l'abbaye de Fontevault) Cette union est à l'origine du conflit qui opposera la royauté française à la royauté anglaise. Les rois d'Angleterre s'affirmeront, pendant des siècles, prétendants à la couronne de France.

Situation catastrophique disais-je. En effet, en 1392, le roi Charles VI devint fou. Son frère, Louis 1er, duc d'Orléans, s'imposa comme régent du royaume avec la complicité de la reine Isabeau de Bavière dont il était l'amant.

De quoi susciter la jalousie de son cousin germain Jean sans Peur, duc de Bourgogne qui prétendait jouer le même rôle.

En 1407, Jean sans Peur fait assassiner Louis d'Orléans. Ce qui va déclencher une guerre civile entre les Armagnacs (partisans de la maison d'Orléans) et les Bourguignons.

Je vous laisse imaginer la détresse du pauvre peuple qui voit passer les bandes armées de l'un et l'autre camp : meurtres, viols et pillages qui n'ont de cesse...

Le roi d'Angleterre profite alors de l'anarchie qui règne en France pour envahir la Normandie. Il inflige à la cheva-

lerie française l'humiliante défaite d'Azincourt en 1415. Le duc Charles d'Orléans (fils du défunt Louis) y est fait prisonnier et conduit en Angleterre.

Isabeau de Bavière se proclame régente du royaume. Mais en fait, avec la complicité des Anglais, c'est Jean sans Peur qui gouverne au nom de Charles VI le roi fou et qui manifeste l'intention de se réconcilier avec les Armagnacs. Une entrevue est organisée sur le pont de Montereau en 1419. (Montereau est au confluent de la Seine et de l'Yonne). Jean sans Peur y est assassiné par des familiers du dauphin Charles (le futur Charles VII).

Louis d'Orléans était vengé mais cela n'améliorait pas la situation. Le successeur de Jean sans Peur assassiné, Philippe III le Bon, à son tour duc de Bourgogne, avait épousé une des filles d'Isabeau de Bavière, Michelle de France. Lassé de toutes ces querelles, il conclut une alliance ferme avec les Anglais, d'accord avec la reine Isabeau pour livrer la France à Henri V, roi d'Angleterre.

Les Anglais occupent alors toute la France au Nord de la Loire, sauf quelques villes et forteresses isolées et, au Sud, ils possèdent la partie occidentale de la Guyenne. C'est le propre frère du roi d'Angleterre, Jean de Lancastre, duc de Bedford, qui gouverne ces conquêtes anglaises.

Par le traité de Troyes en 1420 Charles VI et Isabeau de Bavière répudient le dauphin Charles présumé bâtard et donnent Catherine de France, leur autre fille, en mariage au roi d'Angleterre Henri V. Celui-ci, à la mort de Charles VI, pourrait donc être roi de France à la place du dauphin Charles.

Mais Henri V meurt en 1422. Son fils Henri VI, un bébé d'un an devient alors le prétendant aux trônes d'Angleterre et de France.

Il y a là une chance à saisir pour notre dauphin Charles tout juste âgé de dix neuf ans. Quelqu'un va l'aider, dis-